

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . . . 20 c.  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

### On s'abonne:

A PARIS, chez MM. HAYAS-LAPORTE et Co, Place de la Bourse, 8.

**ABONNEMENTS:**  
Sauf avis contraire, l'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.  
Un an. . . . . 36 fr.  
Six mois. . . . . 18  
Trois mois. . . . . 9  
Poste: 35 fr.  
Un an. . . . . 18  
Six mois. . . . . 9  
Trois mois. . . . . 4  
On s'abonne: A SAUMUR, chez tous les Libraires; A PARIS, chez DONGRE & SULLIER, Place de la Bourse, 33; F. WIG, r. Amboise-Richel, 9; BEALETTE, r. d. Lombards, 22.

SAUMUR, 4 Août 1881.

## Chronique générale.

### Le conflit franco-turc.

Il est absolument exact qu'il y a une détente dans les affaires franco-turques, et que les relations entre les cabinets de Paris et de Constantinople sont actuellement très-bonnes; il est vrai, en outre, que la Porte a contremandé ses envois de troupes dans la Tripolitaine.  
Mais la cause de cette détente est restée, jusqu'à cette heure, ignorée de toute la presse française et étrangère.  
Pour les uns, il faut attribuer cette détente à ce que la Turquie est entrée dans la période du Ramadan; et le Ramadan étant fini, la Turquie reprendra ses anciens projets.  
Pour les autres, c'est le résultat d'un caprice du Sultan, et il faut d'autant moins s'y fier que le fanatisme musulman est partout dans un état d'effervescence extraordinaire.  
La conclusion serait que la situation mérite d'être surveillée, car elle est grosse de périls.  
Des renseignements très-précis, et que nous tenons d'une source absolument certaine, nous permettent de jeter la lumière sur l'incident qui a produit la paix entre les gouvernements de Paris et de Constantinople.  
Les voici:  
Il y a huit jours, quand on publia la nouvelle que 50,000 Turcs étaient prêts à partir pour la Tripolitaine, le fait était authentique. Cependant ces soldats ne sont pas partis.  
Le Sultan convoqua au palais tous les anciens grands-vizirs, pour les consulter sur cette question envisagée au double point de vue religieux et temporel: est-il opportun d'entreprendre une démonstration qui constituerait une véritable déclaration de guerre contre la France?  
Dans cette réunion, le général Kérédine est un de ceux qui se prononcèrent, pour ne pas dire celui qui se prononça le plus énergiquement dans le sens affirmatif. C'est lui, en effet, qui, pendant toute la discussion, prit le plus souvent la parole, réfutant toutes les objections, et soutenant que la Turquie avait besoin de faire cette démonstration autant pour montrer à l'Europe qu'elle n'entendait pas qu'on vint à chaque instant émettre son territoire que pour prouver au monde musulman que le Sultan est toujours prêt à courir au secours de la religion du prophète menacée.  
Or, malgré l'avis de la presque unanimité des anciens grands-vizirs (deux seulement avaient opiné négativement), le Sultan prit une autre résolution. Après les avoir remerciés, il réunit son conseil des ministres, auquel il déclara qu'à son point de vue, et en présence des dernières assurances données par la France, non-seulement il jugeait inopportune une démonstration qui pourrait avoir comme conséquence une guerre contre la France, la plus ancienne et la plus fidèle alliée de la Turquie, mais encore qu'il était d'avis que tous les envois de troupes fussent contremandés, et que même les deux petits vaisseaux qui venaient d'achever leurs préparatifs à Smyrne eussent à décharger et à rentrer.  
C'est le 14 qu'aura lieu à Belleville la grande réunion organisée par M. Gambetta et dans laquelle il prononcera son principal discours électoral.  
Les intransigeants de diverses villes, notamment ceux du Havre, de Reims et de Béziers, ne se contenteront pas de protester dans leurs clubs contre la date du 21 août, qu'ils considèrent comme un piège criminel.  
Le jour du dépouillement du vote, ils se proposent de se livrer à une démonstration révolutionnaire dans la salle de la Mairie et de crier: Vive la Commune! (Estafette.)

M. Constans, ministre de l'intérieur, a, paraît-il, besoin d'argent pour payer ses électeurs. Il vient d'envoyer à notre confrère le Triboulet un huissier avec sommation d'avoir à payer dans le plus bref délai l'énorme amende à laquelle le Triboulet a été condamné par les tribunaux de Toulouse pour avoir raconté les faits et gestes dudit ministre.  
Malheureusement pour l'infortuné M. Constans, son huissier s'est heurté contre une fin de non-recevoir qui fera certainement faire une vilaine grimace à l'ancien pompier de Barcelone. M. le comte de Malherbe a eu le bon esprit d'acheter la créance que M<sup>me</sup> Puig y Puig possède contre le ministre de l'intérieur, et en cette qualité il poursuit M. Constans en paiement d'une somme de quarante mille francs. M. le comte de Malherbe vient donc de faire opposition au paiement de l'amende.  
Il faut espérer que M. Constans ne touchera pas ses chers écus.  
La République se déclare pour la révision des articles de la Constitution concernant le Sénat; mais elle ajoute que la question de gouvernement même est plus urgente; elle invite le pays, s'il veut un gouvernement digne de lui, à créer le 24 août une majorité gouvernementale. Elle termine en manifestant l'espoir que le pays continuera à marcher en avant.  
Voici les papiers électoraux qui vont commencer à circuler. Lundi, dans le quartier Saint-Antoine, on distribuait une circulaire, sur papier d'affiche, qui commençait ainsi: « Mes amis, Gambetta vous a trompés, vous en apercevez-vous enfin? » La circulaire était signée: « Un amnistié qui ne veut pas être député. »  
Des avis privés de Londres annoncent qu'un comité des réfugiés politiques prépare

un manifeste aux électeurs républicains de France pour les engager à ne voter que pour les candidats qui auront donné des gages sérieux à la République démocratique et sociale.  
Nous lisons dans la Lanterne:  
« On s'est beaucoup occupé, depuis quelques jours, non-seulement dans le monde financier, mais encore dans le monde politique, de la situation faite à M. Christophle, gouverneur du Crédit foncier, par suite du rejet au conseil d'Etat de la demande en autorisation de dédoublement de capital. Il s'est agité, pour un petit nombre d'élus, et, par conséquent, il s'est perdu pour les petits capitalistes, beaucoup d'argent depuis deux mois sur les titres du Crédit foncier; pendant qu'on répandait dans le public le bruit que le dédoublement était certain, qu'il avait l'approbation du ministre des finances, des gens bien informés vendaient, et, comme toujours, c'est le bon public qui a payé les pots cassés. Nous ne voulons accuser personne, mais nous ne pouvons nous empêcher de trouver que le coup du dédoublement a été bien joué. Cela nous rappelle, mais en petit, le coup de la conversion, si bien exécuté il y a deux ans.  
Le coup de la conversion s'est fait sous le ministère Léon Say; il appartenait à M. Magoin de voir éclore, sous le sien, le coup du Crédit foncier.  
Le gouverneur du Crédit foncier est député de l'Orne; n'est-il pas temps que les électeurs décident qu'il y a incompatibilité entre le mandat de député et les fonctions de gouverneurs et sous-gouverneurs d'établissements financiers nommés par le gouvernement?  
C'est une importante question qu'il est opportun de résoudre. »  
Ce qui est vrai pour M. Christophle l'est également pour M. Lévêque, député de la Côte-d'Or.  
Nous trouvons dans le Messager de l'Allier cette petite note édifiante:  
« La sous-directrice de l'école enfantine laïque du boulevard de l'Oiseau, à Moulins, avait quitté l'école depuis quatre mois environ. On alléguait des motifs de santé. Le jeudi, 28 juillet, à huit heures du matin, cette demoiselle a mis au monde un gros garçon à B..., au domicile de ses parents. La famille qui est des plus honorables se

paroles amères et, dans les deux cas, la baronne soupirait.  
Son entreprise, à elle, prospérait. La valeur de sa ferme avait augmenté. Comme la femme forte dont parle l'Écriture, elle avait considéré un champ et l'avait acquis. Chaque année, pour sortir un peu son fils de l'air d'une grande ville, elle passait quelques semaines dans sa rustique propriété. Là, elle se reposait des soucis de son intérieur, soucis dont la dédommageaient ses consolations maternelles, car Antoine croissait moins encore en force et en beauté qu'en piété, en droiture, en générosité.  
Afin de concilier les intérêts de tous, M<sup>me</sup> de la Jouslière choisissait toujours pour ce moment de loisir l'époque où le pensionnat d'Albrecht donnait à ses élèves la liberté des vacances. Le fils d'Elsa Schemann accourait prendre sa part des distractions champêtres. Il aimait tendrement sa belle-sœur et lui obéissait volontiers. Toutefois, à chaque nouvelle entrevue, Antoinette constatait avec peine la négligence toujours croissante de l'orphelin pour les études sérieuses, son apathie et son indifférence pour tous les genres de profession. L'avenir du jeune homme lui parut compromis. Elle crut devoir s'en ouvrir à Paulin.  
— Votre frère a seize ans, lui dit-elle, et je ne le crois pas apte à suivre bientôt une carrière. Vous devriez le retirer de cette pension, le prendre chez vous et lui donner un emploi dans vos bureaux.

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

# MAITRE LE TIANEC

PAR M<sup>lle</sup> MARTHE LACHÈSE.

(Suite.)  
Deux jours après, M. de la Jouslière vit entrer chez lui un capitaine bavarois faisant partie d'un régiment alors en résidence à Saumur. Cet officier, qui se fit appeler le comte Von Schoffer, saisit avec effusion les mains de Paulin:  
— Est-il possible! s'écria-t-il, quoi! je retrouve ici le fils du baron de la Jouslière! au moment où je n'osais plus me flatter de réussir dans mes recherches!  
— Je parle donc à un ancien ami de mon père? demanda Paulin.  
— Non, Monsieur. Je n'ai pas connu votre père. Je cherche votre famille dans toutes les villes de France où j'ai passé, je n'étais pas fidèle à un souvenir, mais bien à une promesse d'honneur. Veuillez m'accorder quelques instants.  
— Je suis à votre disposition, monsieur, dit Paulin en ouvrant la porte du cabinet où il avait coutume de recevoir les personnes qui avaient à lui faire des communications particulières.

L'entretien fut long. Quand, enfin, il se termina, les deux gentilshommes sortirent ensemble et Paulin reconduisit le Bavarois jusqu'au seuil du logis. Ils se serrèrent les mains, ils multiplièrent également les sourires, les termes de la plus flatteuse politesse, chacun d'eux avait l'air d'être tout au service de son interlocuteur. L'officier était rayonnant, Paulin était pâle.  
— Vous voilà content! répétait le capitaine. Moi aussi, je vous l'assure.  
— Je n'oublierai jamais votre dévouement, monsieur.  
— Ne me remerciez pas. A celui qui m'avait sauvé la vie, je pouvais bien rendre ce service. Et, ajouta-t-il gracieusement, je me félicite d'autant plus d'avoir été son messager que j'y ai gagné, monsieur, le plaisir de vous connaître.  
Ce fut sur cette courtoise parole que le comte Von Schoffer et M. de la Jouslière se séparèrent. L'officier descendit la rue en faisant sonner ses longs éperons sur le pavé. Paulin le regardait s'éloigner; une sueur froide baignait son visage. Quand le Bavarois eut disparu, le baron remonta dans son cabinet, lentement, les bras pendants, comme un homme prêt à chanceler. Il s'enferma. Alors, se laissant lourdement tomber dans un fauteuil, il se cacha la tête entre les mains.  
Que s'était-il passé entre le comte Von Schoffer et Paulin de la Jouslière? Nul ne le sut...

Peu de temps après, le capitaine bavarois s'étant pris de querelle avec un des officiers saxons, se battit en duel et fut tué. M. de la Jouslière apprit cette lugubre nouvelle et poussa un long soupir, comme si un soulagement était tout à coup donné à quelqu'une de ses pensées. Mais il demeura sombre.  
Cependant, ses affaires avaient pris un brillant aspect. On s'en entretenait parfois dans la ville. La baronne n'était pas sans éprouver des inquiétudes, mais elle s'était mise trop courageusement en dehors des spéculations de son mari pour arriver facilement à les pouvoir contrôler. Il ne lui restait qu'à prier avec toute la ferveur que donne une tendresse alarmée et à élever son fils de telle sorte que l'enfant auquel on promettait la fortune pût, au besoin, supporter la pauvreté.  
Ce qui ajoutait encore aux appréhensions de M<sup>me</sup> de la Jouslière, c'était le changement qui, en peu de temps, s'était opéré dans son mari. Cet homme, si jeune encore, avait par moments l'air d'un vieillard; ses cheveux blanchissaient, son regard n'était plus le même, il semblait qu'au fond de son être fût déposé un germe de consommation.  
— Mon ami, répétait la baronne, pourquoi vous épuiser dans ces luttes desséchantes? Tout l'or du monde vaut-il la paix du cœur, les affections de la famille et même la santé?  
Paulin gardait le silence ou répondait quelques

paroles amères et, dans les deux cas, la baronne soupirait.  
Son entreprise, à elle, prospérait. La valeur de sa ferme avait augmenté. Comme la femme forte dont parle l'Écriture, elle avait considéré un champ et l'avait acquis. Chaque année, pour sortir un peu son fils de l'air d'une grande ville, elle passait quelques semaines dans sa rustique propriété. Là, elle se reposait des soucis de son intérieur, soucis dont la dédommageaient ses consolations maternelles, car Antoine croissait moins encore en force et en beauté qu'en piété, en droiture, en générosité.  
Afin de concilier les intérêts de tous, M<sup>me</sup> de la Jouslière choisissait toujours pour ce moment de loisir l'époque où le pensionnat d'Albrecht donnait à ses élèves la liberté des vacances. Le fils d'Elsa Schemann accourait prendre sa part des distractions champêtres. Il aimait tendrement sa belle-sœur et lui obéissait volontiers. Toutefois, à chaque nouvelle entrevue, Antoinette constatait avec peine la négligence toujours croissante de l'orphelin pour les études sérieuses, son apathie et son indifférence pour tous les genres de profession. L'avenir du jeune homme lui parut compromis. Elle crut devoir s'en ouvrir à Paulin.  
— Votre frère a seize ans, lui dit-elle, et je ne le crois pas apte à suivre bientôt une carrière. Vous devriez le retirer de cette pension, le prendre chez vous et lui donner un emploi dans vos bureaux.

trouve dans la désolation et se repent amèrement du séjour de la jeune fille à l'école laïque enfantine de Moulins.

Quant à nous, nous plaignons le malheur de la jeune fille et de sa famille, mais il ne nous surprend point. L'enseignement laïque, tel que le rêvent les républicains, doit amener de pareilles aventures. La morale républicaine ne peut suffire à préserver de pauvres jeunes filles lancées sans expérience dans les écoles laïques. Les parents qui ne le comprennent pas s'exposent à bien des regrets.

La municipalité républicaine de Moulins a chassé, il y a deux ans, de cette école, les sœurs de charité pour les remplacer par des institutrices laïques; le *Messenger* lui fait ses compliments les plus ironiques. Nous y joignons les nôtres.

M. le général Nansouty vient de s'installer au sommet du pic du Midi, dans l'observatoire nouvellement construit qui se trouve à 2,600 mètres d'altitude.

Nous apprenons que sur les 34 élèves de Saint-Cyr renvoyés pour 5 ans dans les régiments d'infanterie cantonnés sur les frontières de l'Est, 26 ont déjà reçu les galons de caporal-fourrier.

Puisque nous parlons de Saint-Cyr, disons que le général Deffis, sa situation devenant de plus en plus délicate depuis le dernier incident, persiste à vouloir quitter l'école.

Sur les ordres du ministre de la guerre, dans les admissibles de cette année, il y en aura 100 de plus que le chiffre réglementaire, et ce pour la raison toute simple que la promotion qui va quitter Saint-Cyr dans quelques jours se trouve être une des moins nombreuses: 1° par suite de l'incident de la messe de Saint-Germain-des-Prés; 2° parce que, en conséquence de cet incident, une vingtaine d'élèves ayant été frappés de consigne dépassant 200 jours, ces élèves vont, aux termes du règlement, passer devant le conseil disciplinaire qui prendra contre eux probablement la même mesure que contre les 34.

Le général Cataplasme!

M. Farre, ministre de la guerre, est un homme nerveux, il prend souvent contre ses subordonnés des décisions irréfléchies.

Lorsque les directeurs lui en font l'observation:

— Eh bien! attendez, dit-il. Je ne veux pas me déjuger, mais dans quelque temps nous lui retrouverons une situation; ce sera un cataplasme sur sa blessure. (Textuel.)

Et le ministre répète à tout propos ces quelques mots; si bien qu'au boulevard Saint-Germain les employés ne l'appellent plus maintenant que: le général Cataplasme.

#### UNE QUESTION DIPLOMATIQUE.

Nous avons annoncé que le conseil de la

A ces paroles, le baron tressaillit.

— Non, dit-il, cela n'est pas possible. Je m'occuperai de mon frère quand il en sera temps.

En effet, lorsque, deux ans plus tard, Albrecht sortit du pensionnat, M. de la Jouslière se rendit à Nantes et trouva, dans les bureaux de la marine, une place modeste, mais facile à remplir et que la jeune homme voulut bien accepter. La baronne fut très-attristée de cette conclusion. Elle répéta qu'avec un peu de bonne volonté, Albrecht aurait pu faire partie de leur maison.

— Je vous ai déjà dit que vous étiez dans l'erreur, répondit le baron. Je vous prie de ne pas me fatiguer plus longtemps de cette chimère.

Au bout de cinq ans, Albrecht obtint de l'avancement. Mais il lui fallut quitter Nantes et gagner Toulon.

En 1828, se rendre de Bretagne en Provence, était une véritable aventure. La baronne pleura beaucoup.

— Il est perdu pour nous, dit-elle à son mari. Vous étiez pourtant son tuteur et son frère!

Le baron, qui n'était plus que l'ombre de lui-même, ne répondit rien.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

Légion-d'Honneur, pour flatter la haine de nos gouvernants contre l'Eglise, avait décidé de ne plus accorder l'exquatur aux décorations données par le Saint-Siège.

Le représentant de Léon XIII ayant eu connaissance de cette décision, est allé trouver M. Barthélemy Saint-Hilaire, auquel il a présenté de justes observations.

Le Pape est reconnu, a-t-il dit, par la majorité des gouvernements de l'Europe, non-seulement comme souverain spirituel, mais aussi comme souverain temporel; et c'est son représentant diplomatique, dans les cérémonies et les réceptions, qui a le pas sur les représentants de toutes les autres puissances. En outre, la France entretient auprès du Saint-Siège un ambassadeur.

Dans ces conditions, est-il possible que la République dénie au Pape le droit de conférer à des Français les ordres et les décorations dont il dispose depuis un temps immémorial?

Notre ministre des affaires étrangères a été forcé de reconnaître le bien fondé de la réclamation du nonce apostolique; et nous croyons savoir que M. Grévy, dont la signature est nécessaire pour que vaille la décision du conseil de l'ordre de la Légion-d'Honneur, ne donnera pas cette signature.

#### EN AFRIQUE.

Le commandant Lafont, quittant Geryville, a tenu la campagne pendant plusieurs jours, à la tête d'une colonne légère. Sa présence a contenu les tribus que Bou-Amena voulait entraîner.

Le chef des insurgés à Sfax, Bou-Khalifa, aurait été repoussé par les Turcs de la frontière tripolitaine.

On assure que M. Roustan, mandé par M. Barthélemy Saint-Hilaire, se rendrait à Paris dans le courant du mois.

Marseille, 2 août.

Le paquebot *Ville-de-Rome*, de la Compagnie transatlantique, est parti à cinq heures pour Philippeville, avec 590 hommes du 6<sup>e</sup> de ligne, venant de Saintes.

Toulon, 2 août.

Trois bataillons des 28<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 123<sup>e</sup> de ligne arriveront demain par trains spéciaux.

Ces trois bataillons forment un effectif de 4,500 hommes et de 45 officiers.

Ils attendront un ordre de départ pour l'Afrique.

#### Etranger.

ROME. — Nous lisons dans le *Monde*:

« Les nouvelles que nous recevons de Rome sont de plus en plus graves, et de nature à préoccuper sérieusement les consciences catholiques. On a tout lieu de craindre que les scandales du 13 juillet ne restent pas isolés. Le gouvernement italien même est visiblement débordé par l'action des sociétés secrètes. Le mouvement révolutionnaire s'accroît de jour en jour; de nouveaux attentats contre le Saint-Siège sont à redouter.

» Prions plus ardemment que jamais pour la liberté et la sécurité du Vicaire de Jésus-Christ. »

Nous nous associons à l'appel adressé aux catholiques par notre confrère, dit l'*Union*, car nous savons que ses alarmes ne sont malheureusement que trop fondées. Nous ajouterons que les catholiques qui constatent que le mouvement révolutionnaire s'accroît de jour en jour, en France comme en Italie, devraient joindre à la prière toujours utile l'action efficace de la lutte sur le seul terrain pratique de résistance: le terrain monarchique. Ils rempliraient ainsi tous leurs devoirs de bons citoyens.

ESPAGNE. — On mande de Madrid, 4<sup>e</sup> août, que M. Barthélemy Saint-Hilaire a répondu à la réplique de M. Armijo et a dit qu'il étudierait l'affaire; il est animé des sentiments les plus bienveillants pour l'Espagne. Au sujet des événements de Sfax, il dit qu'il manque de détails officiels, mais que la France est résolue à punir les coupables s'ils existent, et qu'un général a été envoyé à Sfax pour faire une enquête.

#### UNE LETTRE DE HARTMANN.

Le *Daily News* du 1<sup>er</sup> publie, d'après le *New-York Herald*, une analyse de la lettre du nihiliste Hartmann. Ainsi qu'il a été annoncé par le télégraphe, la lettre en question renferme des détails circonstanciés sur l'attentat contre la vie d'Alexandre II, sur la ligne de Moscou, en 1879. Nous la résumons comme suit:

« Hartmann avoue être l'auteur du plan qu'il a formé après l'attentat de Solovieff qui avait échoué. Il était venu à Saint-Petersbourg, où il avait été nommé membre du comité exécutif, en se soumettant sans restriction à tous les ordres de ce dernier.

» Le comité avait choisi un conseil d'administration composé de trois membres: Sophie Perowsky, Kojatkovsky (exécutés depuis) et une autre personne. Des agents furent envoyés dans toutes les directions pour examiner les lignes de chemins de fer sur lesquelles le czar pourrait passer lors de son retour de Crimée. Ces agents devaient également choisir une maison favorable à la pose d'une mine.

» Cette maison fut trouvée et achetée au prix de 2,500 roubles par le conseil. J'avais été chargé, dit ensuite Hartmann, de choisir des aides. Sophie Perowsky, Goldenberg, qui se suicida plus tard, et deux autres m'accompagnèrent. Sophie et moi nous partîmes. J'étais déguisé en marchand russe et voyageais soi-disant avec ma femme, sous le nom de Subhornkoff. La maison fut remplie d'objets religieux. Pour déjouer les soupçons de la police et des voisins, nous allions régulièrement à l'église, et nous invitions les prêtres à venir nous visiter. Deux ouvriers furent employés à creuser une grande cavité qui devait être soi-disant une glacière.

» Les travaux furent terminés le 6 octobre. A ce moment, nous avons télégraphié à Saint-Petersbourg pour obtenir du renfort. Trois hommes arrivèrent. On résolut de creuser une galerie sous la route jusqu'à la ligne du chemin de fer, qui se trouvait à une distance de 150 pieds. Nous nous servîmes à cet effet de grands couteaux en acier. Sophie travaillait avec les hommes en même temps qu'elle prenait soin de la maison et qu'elle faisait la cuisine. Dans la galerie, un tuyau en fer communiquant avec la cheminée de la maison servait de ventilateur.

» Nous travaillions journellement depuis cinq heures du matin jusqu'à onze heures ou minuit. D'entre nous, seulement moi et un autre, nous étions assez petits pour travailler dans la galerie. Nous creusions chaque jour sept pieds.

» Deux hommes tombèrent malades et furent remplacés par d'autres. Quand nous fûmes à vingt-deux pieds de la ligne du chemin de fer, une forte pluie creusa un trou dans la route et remplit la galerie d'eau. Il nous fallut trois jours pour avancer de sept pieds. Les derniers quinze pieds furent creusés avec un grand foret en acier.

» La galerie était juste assez large pour qu'un homme pût y ramper sur l'estomac, et c'est ainsi que nous avons travaillé, étendus tout de notre long dans l'eau glacée. Quand nous eûmes fini, il se trouva que nous n'avions pas assez de dynamite. Nous envoyâmes Goldenberg vers le sud pour en rapporter 80 livres et 200 roubles.

» Des agents nous télégraphièrent que le czar quitterait Symphéropol le 15; ensuite on sut que Goldenberg était arrêté. Il ne restait que quatre jours.

» Nous décidâmes d'agir avec ce que nous avions de dynamite; nous en remplîmes un cylindre en cuivre long de 7 pieds et d'un demi pied de diamètre, que nous plaçâmes au bout de la galerie.

» Il y avait là neuf cylindres contenant cent vingt livres de dynamite, armés de capsules et reliés par des fils à une bobine Ruhmkroff, dissimulée dans la chambre à coucher de la Pérowskaïa. De là, les fils communiquaient avec un commutateur placé, avec une batterie galvanique, en haut de la maison, près d'un endroit d'où on pouvait voir les rails.

» Le jour de l'explosion vint. Ceux qui devaient mettre le feu à la mine, Sophie Pérowskaïa et un autre, restèrent dans la maison. L'une devait donner le signal, l'autre clore le circuit galvanique. Le gouvernement russe ne sait pas qui était ce dernier, et je ne juge pas à propos de le lui révéler.

» Le train arriva, on entendit une explosion terrible, une colonne de terre s'éleva au-dessus des rails, deux voitures sautèrent en l'air et furent jetées dans les champs, le long du talus.

» Sur ces entrefaites, Sophie Pérowskaïa et son compagnon gagnèrent tranquillement la ville voisine où une cachette avait été préparée. Le même jour, ils partirent pour Saint-Petersbourg par l'express. Le lendemain, l'empereur y arrivait. Nous étions dans la foule qui vint l'accueillir.

Hartmann termine sa lettre par l'éloge du nihilisme.

Le *New-York Herald* publie également la lettre du comité exécutif chargeant Hartmann de visiter l'Europe et l'Amérique. Cette lettre est datée de Saint-Petersbourg, les 25 octobre et 20 novembre 1880.

Le *Daily News* ajoute qu'au point de vue philosophique, moral et social, la lettre de Hartmann est le plus curieux document qui ait jamais été publié par les journaux modernes, et elle mérite l'attention des hommes d'Etat autant que celle des historiens.

New-York, 1<sup>er</sup> août, soir.

Le correspondant de la *Tribune* a eu une entrevue avec Hartmann. Celui-ci a déclaré qu'il n'avait nullement l'intention de chercher en Amérique des adhérents au parti nihiliste. Il veut seulement faire connaître aux Américains la condition du peuple russe et espère ainsi gagner leur sympathie. Hartmann ne compte pas séjourner longtemps en Amérique.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 3 août. La Bourse reste un peu indécise. Au début de la journée on cote 118.37 1/2 sur le 5 0/0; on descend ensuite graduellement à 117.97 1/2. La clôture se fait à 118.10. On est à 87.40 sur l'Amortissable ancien. L'Italien fait 90.50 et le Turc 17.05.

Le Crédit Foncier se maintient aux environs de ses cours précédents à 1,690. Les opérations de prêts continuent à prendre une extension de plus en plus large. Le placement des obligations fournit à l'institution les ressources nécessaires. Il y a des demandes suivies sur les actions du Crédit Foncier Algérien.

La Banque de Paris est à 1,260. On est faible à 920 sur le Crédit Lyonnais.

Nous apprenons que la constitution de la Banque Transatlantique est un fait accompli. Cette création est appelée à un brillant avenir.

La Banque Nationale s'avance à 745; cette valeur est appelée au plus grand avenir.

Les actions de la Banque de Prêts à l'Industrie donnent lieu à de bons achats aux environs du cours de 610.

Le Crédit de France est demandé à 710. Ce cours est très-fermement établi. Il doit servir de base à un prochain mouvement de progression. Ce titre ayant donné un dividende de 50 francs, ressort à 11 pour cent.

Le Crédit général français est très-ferme. On le recherche, au comptant, aux environs de 780. A ces prix, la marge à la hausse est considérable. On sait, en effet, que les résultats du premier semestre sont importants et permettent un dividende élevé.

C'est le Crédit général français qui a soumissionné l'emprunt de 30 millions de la ville de Bordeaux et qui offre au public les titres de cet emprunt. Ces obligations sont de 500 francs et rapportent 4 0/0.

La Compagnie d'Assurance le Phénix Espagnol porte son capital social de 9 à 12 millions.

#### SAUMUR

Il y a cinquante ans.

#### FÊTES

Des 27, 28 et 29 juillet 1834.

(Suite.)

VENDREDI 29.

Bien que le bal de la veille se fût prolongé presque jusqu'au jour, le 29 juillet, à 40 heures du matin, les fatigues semblaient oubliées, et toute la Garde nationale était sous les armes. Jamais elle n'avait été plus nombreuse; mille baïonnettes brillaient au nouveau soleil de juillet.

Renouée sur la place du Chardonnet, cette longue file armée se range en bataille, et, passée en revue par M. le colonel baron de Morell (devenu maréchal de camp commandant l'Ecole le 15 octobre 1832), M. le lieutenant-colonel de Saint-Victor, M. Bruley-Desvarannes, sous-préfet de Saumur, M. Cailleau-Grandmaison, maire, M. N. Neumaupassant et Carreau, adjoints, accompagnés de plusieurs autres fonctionnaires.

Une salve de onze coups de canon est tirée pendant cette revue.

Après le défilé, la Garde nationale se rend

en bon ordre sur la place de l'Hôtel-de-Ville, où devait avoir lieu l'inauguration d'une Pierre de la Bastille, parfaitement conservée, monument de la valeur d'un Saumurois, offert en juin 1790 par la ville de Paris à ce digne et courageux citoyen, qui en fit don à sa ville natale.

Ainsi, cette pierre de la Bastille, déposée à la Mairie en 1790, était donc inaugurée, au bout de quarante et un ans, le 29 juillet 1831, en grande solennité, au bruit du canon et au son des musiques de la ville et de l'Ecole. Environ trente-cinq ans plus tard, vers 1866, on jugea prudent, pour éviter sa destruction, d'enlever la pierre en question du mur de façade de l'Hôtel-de-Ville et de la mettre au musée, où chacun put la voir pendant une quinzaine d'années. Enfin, la municipalité actuelle saisit l'occasion de la fête du 14 juillet 1880 pour procéder à une seconde édition de l'inauguration de la pierre de la Bastille, à peu près à la même place où elle avait été posée, quarante-neuf ans auparavant, à l'anniversaire des journées de Juillet 1830.

Revenant à la cérémonie qui nous occupe, ajoutons que la Garde nationale s'étant formée en carré, les diverses autorités et MM. les officiers de la Garde nationale et l'Ecole Royale se réunissent au centre, devant l'Hôtel-de-Ville, et M. le maire Cailleau-Grandmaison fait en peu de mots l'histoire de la pierre de la Bastille et rappelle le trait d'héroïsme d'Aubin Bonnemère, auquel la ville de Paris avait offert le glorieux débris dont on faisait l'inauguration.

Cette partie de la fête se termine par les cris répétés de : Vive le Roi ! Vive la Liberté !  
(La fin à demain.)

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Un membre de la réunion commerciale de Thouars, contredisant l'entrefilet que nous avons publié relativement à la présidence de cette réunion, prétend que cet honneur n'a pas été fait à M. Jouffrault, député, mais à M. Leclerc, maire de Thouars.

Ce correspondant aurait dû ajouter que, dès le lendemain du jour où notre article a paru, la commission s'était réunie, et qu'après une violente discussion il avait été décidé que M. Jouffrault serait simplement invité à assister à la réunion.

En présence de cette décision, le seul commissaire non républicain s'est empressé de donner sa démission.

La question reste en effet la même : dans les villes où s'organisent des congrès commerciaux, la présidence est toujours offerte aux plus anciens négociants en grains. Pourquoi Thouars ne s'est-il pas conformé à cet usage ? Parce que le principal but était une réunion politique destinée à favoriser la candidature de M. Jouffrault.

Hier a eu lieu la distribution des prix aux élèves de l'Institution Saint-Louis. Nous reviendrons sur cette importante solennité.

Les conseils municipaux du département se réuniront, pour la troisième session ordinaire de 1881, dimanche prochain 7 août. Cette session pourra durer dix jours ; elle sera close le 16 du même mois.

Avant-hier a commencé, à la Cour d'assises d'Angers, la presque interminable série d'affaires de mœurs déferées au jury à cette troisième session. Le huis-clos ayant été ordonné, nous nous bornons à donner plus loin un court résumé.

Au nombre des promotions qui ont eu lieu récemment dans l'artillerie, nous remarquons la suivante :

M. Ruault de la Tribonnière, lieutenant en 2<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> batterie du 40<sup>e</sup> d'artillerie, officier d'instruction à Saumur, a été nommé lieutenant en 1<sup>er</sup> et classé à la 2<sup>e</sup> batterie du 6<sup>e</sup> d'artillerie, dont il sera détaché pour continuer à être officier d'instruction à Saumur.

### ECONOMIE REPUBLICAINE.

Nous lisons dans l'Avenir militaire :  
« En fixant au 24 août la date des élections générales, le gouvernement a reculé du 16 août au 6 septembre la convocation des

réserve. Ce retard se répercute sur la date de la fin des grandes manœuvres et, par conséquent, sur celle de la libération de la classe 1876. Cette classe, qui aurait pu être libérée le 15 septembre si les réservistes eussent été convoqués pour le 18 août, ne sera mise en route que vers le 5 octobre. Elle restera donc sous les drapeaux environ 20 jours de plus qu'elle n'y serait restée si les élections avaient été retardées jusqu'à la fin de septembre.

Or, l'entretien, pendant 20 jours, d'une classe de 80,000 hommes, est une dépense qui se chiffre par environ 3 millions de francs. Cette somme est à ajouter à celles que coûteront les opérations militaires dont l'exécution a, dit-on, motivé le choix de la date du 24 août pour les élections.

Pour que cette dépense ne fût pas faite en pure perte, il faudrait que le rapprochement de l'ouverture des opérations militaires d'automne abrégât la durée de ces opérations, ou leur assurât des résultats spécialement avantageux. L'avenir nous apprendra si les supputations du gouvernement auront été exactes sur ce point. »

Les manœuvres d'automne offriront dans l'Ouest un intérêt exceptionnel ; elles mettront en présence deux corps d'armée et seront suivies par plusieurs officiers étrangers. La bataille (car on sait que tout est réglé d'avance) aura lieu le 13 septembre, aux environs de Nozay, station de la ligne de Rennes à Nantes par Châteaubriant.

### Commune de Saint-Martin-de-la-Place.

Le Maire de Saint-Martin-de-la-Place a l'honneur de prévenir le public que l'assemblée annuelle se tiendra au bourg de la commune dimanche prochain 7 août.

Les marchands étalagistes y trouveront aide et protection.

### Cour d'Assises de Maine-et-Loire.

Audience du 2 août.

Ministère public : M. LEMARE, substitut du procureur général.

Affaire CARRY, Jean-Baptiste. — Attentats à la pudeur.

Défenseur : M<sup>e</sup> Gasté. — L'acte d'accusation déclare, contre le sieur Carry, ouvrier cordonnier à Saumur, des charges suffisantes d'avoir, en cette ville et à Bagnoux, à diverses reprises, commis plusieurs attentats aux mœurs, consommés ou tentés sans violence sur la personne des jeunes Berthe Montaudon, Augustine Bellanger, toutes deux âgées de 9 ans, et Léonie Trahet, âgée de 12 ans. Les faits sont avoués, en ce qui concerne la première des victimes. L'accusé oppose les dénégations les plus absolues aux autres charges.

Déclaré coupable sur une partie des faits, avec admission de circonstances atténuantes, Carry a été condamné en trois années d'emprisonnement.

Voici le résumé des trois autres affaires de la journée :

Monnier, Prosper-René, facteur des postes à Durtal, était accusé d'attentat à la pudeur. Il a été acquitté. — Défenseur : M<sup>e</sup> Fairé fils.

Goubard, Jules, journalier à Mazé, était accusé d'attentats à la pudeur. Il a été condamné à 5 ans de réclusion. — Défenseur : M<sup>e</sup> Martin.

Nevoet, Félix, âgé de 16 ans, cultivateur à Chigné, était accusé d'attentats à la pudeur. Il a été condamné à 3 ans de prison, ayant eu le bénéfice des circonstances atténuantes. — Défenseur : M<sup>e</sup> Ragel.

### On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

« Un assez sérieux accident de voiture est arrivé vendredi sur le territoire de la commune de Chaudefonds (canton de Chalonnnes). M. Chauvigné, propriétaire à Chanzoux, revenait de Chalonnnes dans une voiture attelée d'un cheval vigoureux, voiture qu'il conduisait lui-même. Arrivé à la côte de Chaudefonds, il se préparait à descendre, pour marcher un peu et tenir le cheval à la bride. Il n'en eut pas le temps. Le cheval, surexcité, on ne sait comment, s'emballa et partit au grand galop, sans que le conducteur pût l'arrêter.

À un moment donné, l'animal effolé alla faire verser la voiture et tomber dans un ravin d'une profondeur d'environ cinq mètres.

Aux cris de M. Chauvigné, on accourut de tous côtés ; le blessé fut relevé et trans-

porté dans une maison du voisinage où un médecin des environs, appelé en toute hâte, constata une double fracture du bras gauche. Son état est assez grave. Quant au cheval, il a eu l'épaule désarticulée. »

### LIGNE DE TOURS A LONGUE.

Nous extrayons ce qui suit du compte rendu des travaux du conseil d'arrondissement de Tours :

« Cette ligne a été demandée par un grand nombre de communes ; elle donnerait satisfaction à Fondettes, Luynes, Parnay-Ambillou, Cléré-Savigné-Hommes, Rillé, Continvoir, Gizeux, traverserait à un point à déterminer la ligne de Port-Boulet et viendrait ensuite par Vernantes aboutir à la ligne de Saumur à Château-du-Loir.

Une étude sommaire a été faite par l'ingénieur en chef d'Amécourt. Les conclusions sont que les communes dont il s'agit étant desservies par le réseau achevé ou projeté dans un rayon de 6 à 7 kilomètres, il n'y a pas lieu de s'arrêter à un projet qui n'aurait sa raison d'être qu'au cas où la ligne de Neuillé et Château-la-Vallière ne serait pas exécutée.

« Votre commission a pensé que dans la création d'un réseau départemental il était utile d'étaler une ou plusieurs voies pour relier ce réseau à Tours. Nous avons dit que la ligne de Port-Boulet à Châtellerault et prolongements futurs serait la grande ceinture du département ; la ligne de Vernantes et Longué serait une de ces voies nécessaires et directes vers Tours.

« Nous sommes absolument convaincus que cette ligne, très-utile pour les nombreuses communes que nous avons citées, s'imposera plus tard pour relier le réseau départemental à Tours. Votre commission vous propose d'émettre un vœu en faveur du projet de Tours à Longué. »

### TOURS.

Le Journal d'Indre-et-Loire a reçu la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur. Dimanche soir, au moment où M. le maire débita sa harangue au bon roi Louis XI, un grand nombre des assistants qui l'entouraient ont trouvé que la tenue de M<sup>e</sup> Rivière était celle d'un homme mal élevé. On a même remarqué qu'imitant son exemple, le conseil municipal ne s'était pas découvert, pas même pour saluer le drapeau du Roi.

« Plusieurs personnes en manifestèrent hautement leur mécontentement, disant que nos municipaux, qui se montrent en toutes circonstances si habiles comédiens, avaient oublié leur rôle.

« La ville, qui d'ordinaire fait bien les choses, n'a fait remettre pour tout honoraire aux soldats qui composaient le cortège que la modeste somme de 0,25 c. qu'ils n'ont pu utiliser, la cantine étant fermée à l'heure où s'est terminée la cavalcade.

« Peut-on se moquer ainsi du pauvre peuple ? Et dire que les soldats ont été obligés d'accepter cette dégradante humiliation ! S'ils avaient, en effet, refusé les sous qui leur étaient offerts, ils auraient certainement été mis au cachot, tant on tient à donner de salutaires exemples.

« Quant au Roi, il a été encore plus maltraité, puisqu'il n'a rien reçu : pas même une invitation à dîner ! Notre maire, dit-on, réclamait un toast en son honneur, ce qui l'aurait fait sortir du rôle de bouffon dans lequel maire et conseillers municipaux voulaient le maintenir. Quelle peur ils ont des rois, nos municipaux !

« La Reine a été plus heureuse. On lui a offert six cents francs. Ce n'est pas une grâceuseté. C'était un prix convenu.

« Ses suivantes ont été certainement moins bien partagées.

« Agréez, etc. »

Les soldats sont restés huit heures sans manger : le bon de consommation de 0,25 c. payable sur la cantine n'a pu leur être d'une grande ressource pendant une journée de telle corvée, et par la température qu'il faisait. Elle est large l'administration de Tours, et philanthrope !

Nous connaissons des soldats qui ont gardé leur bon de 0,25 c. pour le faire encadrer.

M. Gambetta à Tours.

On lit dans le Journal d'Indre-et-Loire d'avant-hier :

« Nous avons déjà donné, dans notre dernier numéro, le programme du voyage de M. Gambetta à Tours. Nos confrères de Paris prétendent que M. Gambetta sera accompagné de M. Wilson. Si le fait est vrai, il faudrait en conclure que l'ancien président de la Chambre a complètement oublié que l'ex-député de Loches a été un des adversaires les plus acharnés du scrutin de liste.

« Nos confrères ajoutent que M. Gambetta sera reçu à la gare par M. Rivière, entouré des principales notabilités politiques du lieu. Ces notabilités, ils ne les nomment point ; mais nous savons qu'il s'agit de gens de petit état, dont M. Rivière, qui se croit logé bien plus haut que ses collègues, parlait l'autre jour.

« M. Gambetta, en arrivant à la gare, trouvera la salle d'attente transformée en salon. Partout des feuillages et des fleurs ; partout des visages administratifs respectueux et souriants. M. Rivière sera le grand-prêtre de la cérémonie. Sa main exercée donnera le coup d'encensoir ; il embaumera l'air des plus doux parfums de son éloquence. Stupéfait, M. Gambetta ne manquera pas de lui demander comment, en province, il a la langue si bien pendue, alors qu'à la Chambre des députés il demeure muet comme une carpe. Et cela jettera un petit brin de gaieté dans l'assistance.

« En sortant de la gare, M. Gambetta ira déjeuner. Le repas, c'est le véritable ressort de l'homme, et vous pouvez croire qu'en cette circonstance le ressort sera remonté avec soin.

« Après le déjeuner, M. Gambetta visitera l'Exposition. Bien entendu, M. Rivière sera le plus charmant des cicerones.

« A trois heures, distribution des prix, dans la salle du Cirque.

« D'aucuns disent qu'une haute récompense attend M. Rivière. Ils puisent leur prévision dans cette phrase que Louis XI prononça dimanche à son adresse : « Cette Exposition vous fait le plus grand honneur... » Mais nous ne croyons pas à ces bruits. M. Rivière décoré !... Les gens de petit état n'en croiraient pas leurs yeux.

« A sept heures, le banquet.

« Comme nous l'avons déjà dit, il a lieu par souscription. Seul, M. Gambetta sera dispensé de payer l'écot fixé, c'est-à-dire 10 fr. Ce banquet lui est offert.

« Tout d'abord on avait décidé qu'il serait donné dans les salons de l'Hôtel de Ville. Mais ces salons ne pouvant contenir que 250 à 300 personnes, on a pensé à l'installer dans le palais de l'Exposition, où l'on pourra disposer de 600 places environ.

« Les souscriptions, paraît-il, affluent au bureau de la Mairie, et depuis longtemps déjà, assure-t-on, le chiffre de 600 adhérents est dépassé. Cependant on continue d'inscrire le nom des personnes qui se présentent, mais sans recevoir leur argent.

« En admettant qu'il y ait, par exemple, 2,000 souscripteurs, comment fera-t-on pour donner les 600 places, seules disponibles ? Aura-t-on recours au tirage au sort, ou bien fera-t-on un choix ? Composera-t-on à M. Gambetta un auditoire unanime pour applaudir le grand discours politique qu'il prononcera ? Eliminera-t-on sans pitié, de la liste, certains réactionnaires qui seraient bien capables de mettre un sifflet à côté de leur cuillère et de leur fourchette et de le faire résonner vigoureusement au moment opportun ? Voilà ce que nombre de gens se demandent.

« Nous reviendrons sur ce sujet. »

### EMPRUNT

DE LA

### VILLE DE BORDEAUX

Obligations de 500 francs à 0/0

REMBOURSABLES EN 40 ANS AU PAIR

Versement de Souscription : 25 Francs par Obligation.

On souscrit sans frais chez MM. A. LAN et C<sup>e</sup>, 48, rue Beaurepaire, à SAUMUR ;

Et dans leurs Agences de :

Doué-la-Fontaine,  
Montreuil-Bellay,  
Bourguell.

Cinq francs par mois, Livres et Musique. — Maison Abel PILON, 33, rue de Fleurus, à Paris. (Voir aux annonces.)

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.



« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

**SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,** rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

## REVALESCIERE

DU BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, caries, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse (très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Coré N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Core N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Core N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérait pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande; elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraî-

chissant aux personnes les plus âgées. — **CUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE** en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; — à Angers, Besson, successeur de Texier; — à Paris, J. Rousset, pharmacien et épiciers. — Du Barry et Co (limité), 8, rue Castiglione, Paris.

### CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-lez-Tours

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES	
HEURE	À POITIERS	HEURE	À ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 42 matin.	11 h. 12 matin.
8 — 35 —	—	—	—
11 — 15 —	—	—	—
1 — 17 soir.	4 — 55 —	—	—
4 — 55 —	—	—	—
7 — 50 —	11 — 48 —	—	—

  

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES	
HEURE	À MONTREUIL	HEURE	À SAUMUR
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	8 h. 58 matin.	11 h. 30 matin.
8 — 35 —	5 — 17 soir.	6 — 30 soir.	—
12 — 15 soir.	3 — 50 —	—	—
6 — 45 —	10 — 47 —	—	—

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 42.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 AOUT 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % .....	85	86	» 35	Comptoir d'escompte .....	1077	50	7 80	C. gén. Transatlantique .....	595	»	»
3 % amortissable .....	87	50	»	Crédit Foncier colonial .....	635	»	»	Canal de Suez .....	1870	30	»
3 % amortissable nouveau .....	86	»	»	Crédit Foncier, act. 500 fr. ....	1690	30	»	Société autrichienne .....	765	»	»
4 1/2 % .....	117	»	»	Obligations foncières 1877 .....	362	50	2 50	OBLIGATIONS.			
5 % .....	117	60	»	Obligations communales 1879 .....	451	»	»	Est .....	388	50	»
Obligations du Trésor .....	512	»	»	Obligat. foncières 1879 3 % .....	450	»	»	Midi .....	389	»	»
Obligations du Trésor nouvelles .....	514	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm. ....	780	»	»	Nord .....	395	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857 .....	293	»	»	Crédit mobilier .....	720	»	3 75	Orléans .....	391	50	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860 .....	505	»	»	Est .....	817	50	7 50	Ouest .....	389	»	»
— 1865, 4 % .....	524	50	1 50	Paris-Lyon-Méditerranée .....	1770	15	»	Paris-Lyon-Méditerranée .....	390	»	»
— 1869, 3 % .....	495	»	»	Midi .....	1250	25	»	Paris (Grande-Ceinture) .....	390	»	»
— 1871, 3 % .....	396	»	»	Nord .....	1985	50	»	Paris-Bourbonnais .....	388	»	»
— 1875, 4 % .....	515	»	»	Orléans .....	1360	30	»	Canal de Suez .....	568	75	»
— 1876, 4 % .....	516	75	»	Ouest .....	868	75	3 75				
Banque de France .....	5650	»	50	Compagnie parisienne du Gaz .....	1520	15	»				

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

HEURE	HEURE	HEURE
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	6 — 45 — — — — —	8 h. 42 matin.
6 — 56 — — — — —	1 — 25 — — — — —	11 h. 12 matin.
1 — 32 — — — — —	3 — 32 — — — — —	—
3 — 45 — — — — —	7 — 15 — — — — —	—
10 — 37 — — — — —	10 — 37 — — — — —	—

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

HEURE	HEURE	HEURE
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	8 — 21 — — — — —	8 h. 58 matin.
8 — 40 — — — — —	9 — 40 — — — — —	11 h. 30 matin.
9 — 21 — — — — —	12 — 40 — — — — —	—
12 — 40 — — — — —	4 — 44 — — — — —	—
4 — 44 — — — — —	10 — 28 — — — — —	—

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

**OFFICE D'HUISSIER**  
A CÉDER DE SUITE.  
S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M<sup>e</sup> CHALET, huissier à Gennes, titulaire dudit office, soit à M<sup>e</sup> BOURASSAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

**L'HOTEL DE LA POSTE**  
Près la Gare d'Orléans, SAUMUR  
Est repris par son ancien propriétaire, M. DEBORVILLE.  
Cet hôtel, restauré à neuf, offre tout le confortable désirable. (473)

**A LOUER**  
Pour entrer en jouissance de suite.  
**LE MOULIN**  
De Montreuil-sur-le-Loir.  
Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau. S'adresser au sieur Cointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

**A LOUER**  
PRÉSENTMENT  
Ou pour la Saint-Jean prochaine,  
**UNE MAISON**  
Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie,  
Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes.  
S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**  
D'OCCASION.  
Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves.  
S'adresser au bureau du journal.

**AVIS**  
**GRAND CAFÉ DE LA PAIX.**  
On demande de suite un bon garçon d'office. (476)

**GRANDES TUILERIES**  
Mécaniques.  
**PERRUSSON**  
à Ecuisses (Saône-et-Loire).

SUCCURSALES : à Saint-Léger-sur-Dheune, Autun (Saône-et-Loire); Saincoins (Cher), et Fontafé (Charente).  
EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 : médaille d'or, la plus haute récompense décernée aux fabricants de Tuiles de la Bourgogne.

Tuiles mécaniques de tous modèles; briques pleines et creuses; carreaux; tuyaux pour cheminées et pour conduites d'eau; poterie artistique et de bâtiment.  
Nouvelles tuiles spéciales, systèmes Perrusson, brevetés S. G. D. G.; tuiles à tenon et tuiles à panneton, à tenaille, destinées à rendre les toitures parfaitement solitaires tout en supprimant l'attache aux lattes.  
Carreaux mosaïques en grès vitrifié et carreaux céramiques perfectionnés.  
Carrelages en tous genres, depuis 1 fr. 60 jusqu'à 20 fr. le mètre.  
Représentant : M. J.-B. MARECHAL, rue Gueule-du-Loup, 2, à Saumur (Maine-et-Loire). (398)

**VINS DE BORDEAUX**  
TRÈS-RECOMMANDÉS.  
M. RENAULT, propriétaire du Domaine de la Souys, près Bordeaux, offre ses vins de 1879 à 120 et 130 fr. la barrique.  
Supérieurs, 1878, à 150 fr.  
» 1877, à 200 »  
Crû St Julien 1877, à 300 »  
» 1874, à 400 »  
Eau-de-vie, 1 fr. 50 le litre.

Le tout rendu franco de port, en gare de l'acheteur, payable trois mois après l'expédition. (430)

**AU COIN DE RUE**  
Rue de la Comédie, n° 9 et 11, et rue de la Cour-Saint-Jean, n° 1, En face le Square, à Saumur.

**ON DEMANDE DE SUITE**  
1° Une première ouvrière pour Robes et Confections, très-capable;  
2° Un apprenti pour le commerce. (460)

33, RUE DE FLEURUS, PARIS LIBRAIRIE ABEL PILON RUE DE FLEURUS, 33 PARIS

**A. LE VASSEUR, SUCCESSEUR, EDITEUR**

5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Pour un achat au-dessus de CENT fr. le paiement est divisé en VINGT mois

Dictionnaires Encyclopédies Histoire Géographie Littérature Philosophie Sciences Industrie Beaux-Arts

PUBLICATIONS NOUVELLES

GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la FRANCE, de l'ALGÉRIE et des COLONIES, suivi d'un ARMORIAL des principales villes de France. — 498 cartes in-folio accompagnées d'un texte contenant la matière de dix vol. in-8°. 2 vol. reliure riche. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

En préparation : L'ART NATIONAL par H. DU CLOUZOUX, 2 vol. gr. in-8°, illustrés de 40 chromolithographies, 20 grav. hors texte et 800 bois dans le texte.

**J.-A. FRESCO**  
Chirurgien - Dentiste de Londres.  
A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.  
Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**  
Paraissant tous les samedis  
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES  
5 fr. par an.  
Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.  
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.  
Administration : 18, rue Dauphine à Paris.

**LOTION ÉPIDERMALE**  
Toutes taches de rousseur, masque et boutons disparaissent en trois semaines. — Flacon : 2 fr. 50. — Constatacion médicale attestant la parfaite innocuité. — Se trouve dans toutes les bonnes maisons de parfumerie. — L'on expédie franco pour deux flacons contre mandat-poste à l'adresse de M. V. LOCHET, dépositaire général, 8, rue de Toulouse, Rennes. — A Saumur, chez M. SARGET-GIRAULT. (484)

**EAU MINÉRALE NATURELLE**  
ANTORISATION DE L'ÉTAT  
APPROBATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

**VERNET**  
La Force des Eaux de Table

PRÈS VALS PAR VAUJAC (ARDECHES)

L'EAU DE VERNET est la plus gaineuse des Eaux Minérales Françaises, la plus riche et la meilleure des Eaux de Table connues en France et à l'Étranger.

Adresser les demandes à M. RAOUL BRAYAS, directeur de la Société des Produits Reconstitués et des Eaux Minérales Naturelles, 26, avenue de l'Opéra.

Dépôts principaux à PARIS : 13, rue Lafayette et 30, avenue de la République où l'on trouve également les produits si connus et appréciés du public : FER-BRAYAS et QUINQUINA BRAYAS.

**L'ART DE SE BIEN PORTER**  
du Doct<sup>r</sup> J. CARNET, Rue Valois, 17, à Paris. — 1 vol. 2 fr. (timb.-poste) reg. franc.

Saumur, imprimerie de P. GOBET.